



Le Bac général Scientifique (S) en lycée agricole : un exemple dans l'Allier

Pour les lycéens qui suivent un parcours scientifique dans un lycée agricole, ils ont les mêmes programmes et disciplines à étudier qu'en filière S de lycée, excepté une discipline centrée sur l'écologie, l'agronomie en lien avec les territoires (EAT) dès la classe de 2^e Générale et Technologique.

Ces enseignements en 2^e, 1^{re} et Terminale sont en lien avec le territoire du lycée et intègrent des applications concrètes : observations, analyses, diagnostics sur le terrain afin de réaliser des allers-retours entre les contenus découverts en cours et des mises en pratique. En fin de 1^{re}, les lycéens doivent choisir une question à traiter dans l'un des thèmes définis par les professeurs en lien avec les programmes de biologie.

Au lycée agricole de Moulins-Neuvy dans l'Allier, par exemple, les problématiques proposées vont de la valorisation des produits, à la diminution des produits de synthèse et antibiotiques, ou encore comment préserver la biodiversité dans le bocage bourbonnais.

Objectif : relier théorie et pratique. Il s'agit pour le lycéen de définir un cas concret puis de traiter la question qui fera l'objet d'un travail individuel tout au long de sa classe de Terminale. Avec un échéancier de prépara-

tion et des visites obligatoires sur le terrain, organisées par le lycée, le lycéen doit aboutir à une présentation individuelle orale de 30 minutes à Marmillat devant un jury issu d'une académie extérieure.

Une dynamique scientifique qui se développe à Neuvy avec la participation à des conférences extérieures sur le climat à Clermont-Ferrand, une intervention de l'Inserm ou l'action « Mille Chercheurs des Ecoles » dont le dernier thème concernait les maladies génétiques. Les étudiants en BTS DATR - Développement, Animation des Territoires Ruraux - sont d'ailleurs souvent en charge de l'organisation des actions, renforçant ainsi la dynamique interne et le travail d'équipe entre générations.

Interdisciplinarité et contrôle continu en cours de formation.

L'interdisciplinarité fait partie des pratiques d'enseignement dans les lycées agricoles ainsi que le contrôle continu en cours de formation dans la préparation du Bac S. Une filière scientifique mais aussi des activités culturelles et sportives. La formation en lycée agricole, aujourd'hui, se caractérise par de nombreuses activités culturelles et sportives entre 12 h et 14 h, et après les cours, mais aussi des stages de découverte des autres formations du lycée, des colla-

borations entre élèves des différents niveaux de classe.

Des parcours variés pour rejoindre le Bac S. Lucie a effectué un parcours 2^e GT avec un enseignement d'exploration Sciences et Laboratoire, à dominante physique-chimie, puis a rejoint une 1^{re} S en lycée agricole. Elle est actuellement en Terminale S et a le projet de devenir vétérinaire.

Gabriel a choisi un parcours en Bac Général S, mais il a choisi aussi, pour le préparer, un lycée où l'environnement, la nature, les petits effectifs ont un rôle important, et où il peut faire plus de sport. En Terminale S cette année, il s'intéresse à la recherche agronomique et écologique. Il fait partie d'un club « Biodiversité » au lycée, qui a en charge de réaliser avec des acteurs locaux, comme la LPO, un inventaire des oiseaux présents localement. D'autres lycéens ont choisi d'avoir une mission d'Eco - Responsable et réalisent des actions de sensibilisation contre le gaspillage alimentaire, la gestion de l'eau ou des énergies.

Une nouvelle spécificité des lycées agricoles : l'option « Engagement Citoyen ». Spécificité des établissements agricoles, les lycéens du CAP au Bac Général, Technologique ou Professionnel, peuvent choisir une unité facultative intitulée « En-

gagement Citoyen », qui compte dans la validation de leur diplôme.

L'épreuve porte sur l'engagement citoyen dans le cadre d'activités bénévoles ou de volontariat que le lycéen est amené à conduire dans sa vie sociale, dans l'établissement ou en dehors de l'établissement. Le choix de l'activité que les lycéens souhaitent valoriser et la structure dans laquelle ils vont être acteurs, de même que l'épreuve et ses modalités d'évaluation, sont définis précieusement et font l'objet de grilles critériées nationales. Cette option propre aux établissements agricoles vise à inciter les jeunes à s'impliquer dans la vie de leur établissement ou de leur territoire et permet de reconnaître et valoriser non seulement des capacités transversales mais aussi des valeurs portées par l'engagement citoyen. Une initiative qui dépasse la situation d'élève pour l'ouvrir à la personne toute entière.

EN SAVOIR PLUS

Lycée Agricole du Bourbonnais
Charles Gilbert TOURRET
NEUVY CS 41721
03017 MOULINS CEDEX
04.70.46.92.80
epl.bourbonnais@educagri.fr